



Auto-école des 4 pignons

39 rue du centre – 78650 Beynes

PORTABLE : 06.30.58.73.15

Mail : autoecole4pignons@orange.fr

SARL au capital 7622 EUR

Siret N° 401 293 840 00013

Agréments : E 190 7800 150 – E 190 7800 160

N° D'activité 11788370078

Procédure de l'évaluation de départ

Ce test a pour objectif de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est seulement un prévisionnel. Il pourra être revu à la baisse par l'implication de l'élève pendant sa formation théorique et pratique, ainsi que par la fréquence des heures. Cet évaluation permettra d'organiser un calendrier de formation personnalisé.

L'évaluation se déroule en autonomie sur un simulateur de conduite pendant environ 40 minutes. Elle se compose de trois parties :

1. La première concerne l'identité et regroupe des informations générales sur le parcours de l'élève ;
2. La deuxième permet de mesurer les connaissances en matière de signalisation et des règles de la conduite ;
3. La troisième mesure les connaissances en matière de mécanique, la perception visuelle et les habiletés.

Les domaines évalués sont :

I. Expérience de la conduite : permis possédés, véhicules conduits, zone d'évolution à bord du véhicule, temps de pratique en conduite, contexte d'accompagnement ou pratique autonome.

II. Connaissances en matière de signalisation,

III. Connaissances en matière du code de la route : capacité à répondre en temps limité à une série de 20 questions sur la base de photographies illustrant de mises en situation.

IV. Connaissances théoriques sur le véhicule : capacité à répondre en temps limité à une série de 12 questions sur la direction, boîte de vitesse, embrayage, freinage.

V. Attitude à l'égard de l'apprentissage : hiérarchisation des raisons du choix de l'école de conduite.

VI. Attitude à l'égard de la sécurité : attitude concernant les limitations aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus l'adaptation au contexte et partage de l'espace routier.

VII. Mémorisation : l'exercice consiste à mémoriser une séquence de 7 points constituant la chronologie d'installation au poste de la conduite. Elle s'appuie sur la demande d'attribution d'un numéro à donner aux différents éléments de la liste, présentés dans le désordre, pour retrouver la chronologie présentée en début de l'évaluation.

- VIII. Habiletés (Coordination et synchronisation des gestes), capacités d'acquisition rapide des habiletés indispensables au conducteur :** l'utilisateur doit réaliser des démarrages-arrêts. Habiletés à utiliser les commandes du véhicule en prenant en considération le nombre d'erreurs faites lors de l'évaluation des démarrages-arrêts.
- IX. Manipulation du volant :** suivre une trajectoire à une vitesse faible et en manipulant le volant pour faire un parcours en slalom entre des cônes. L'intervention de la pédale du frein peut impacter le résultat.
- X. Trajectoire :** évaluation de la latéralité et à suivre une trajectoire imposée.
- XI. Observation, regard, émotivité :** test de compétences visant à mesurer la capacité de résistance à la pression sociale, les capacités d'observation, d'anticipation, des gestion des allures, de trajectoires, le temps de réponse à un stimulus visuel.
- XII. Perception et champ visuel :** dès la perception d'une forme géométrique apparaissant dans les différents zones stratégiques de prise d'information en situation de conduite, il est demandé de klaxonner, puis de cliquer avec la souris dans la zone où la forme géométrique a été perçue.